

# 12 Courrier des lecteurs

## La Tour-de-Peilz Le jardin Roussy est à sauver une nouvelle fois

Concerne l'article «Le jardin Roussy doit être réaménagé pour son avenir» («24 heures» du 20 novembre).

Il aura fallu l'abattage du grand séquoia en 2023 pour que notre Municipalité parle d'électrochoc et nous annonce un réaménagement du jardin Roussy. Pourtant ce dernier est maltraité. Le biotope est toujours à l'abandon. Notre grand séquoia présente actuellement une souche misérable qui devrait être éliminée et remplacée par un arbre d'une autre essence. Chaque année, après l'invasion de camions et d'une scène démesurée, le parc subit de grandes dégradations, notamment un saule pleureur et un araucaria, endommagés et pas remplacés. Cet été, deux distributeurs de jeux ont été installés.

La Municipalité parle d'une bande verdoyante. Il s'agit d'un jardin historique, sauvé d'un bétonnage de 450 m<sup>2</sup> en 2014 par notre association. Après une conférence publique organisée par nous-mêmes en 2019, le rapport de l'architecte-paysagiste Mme Bonnemaïson, «Étude historique, dendrologique et paysagère et recommandations», a été offert à notre Municipalité. Un grand travail a donc été déjà fait. Notre Municipalité n'a plus qu'à s'appuyer sur cette équipe de professionnels. Végétaliser la place du Four sera une nette amélioration, mais envisager un aménagement sur la parcelle située près du rond-point d'Entre-deux-Villes, qui dispose de deux platanes magnifiques et d'herbes sauvages et fleurs en été, est une aberration.

La liberté de se baigner, de pique-niquer en famille, de rencontrer ses amis sur un banc au



Le jardin Roussy à La Tour-de-Peilz. FLORIAN CELLA

milieu de la verdure ou sur le mur du quai, devrait être la priorité.

**Anne Marie Arnaud,**  
présidente de l'Association  
Sauver le jardin Roussy